

"Comment le Marché commun est venu à notre secours dans la question du sucre" dans The Guardian (4 juin 1975)

Légende: Dans une lettre adressée en juin 1975 au rédacteur en chef du journal travailliste The Guardian, Fred Peart, ministre anglais de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation, défend les accords conclus entre les Six, le Royaume-Uni et les pays membres du Commonwealth en ce qui concerne le commerce du sucre au sein du Marché commun européen.

Source: Problèmes politiques et sociaux: Articles et documents d'actualité mondiale : Le référendum européen en Grande-Bretagne (5 juin 1975). dir. de publ. Serre, Françoise de la; Leruez, Jacques. 22.08.1975, n° 265. Paris: La Documentation française. "Comment le Marché commun est venu à notre secours dans la question du sucre", auteur:Peart, Fred , p. 27-28.

Copyright: (c) La Documentation Française / Problèmes politiques et sociaux 01
Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.
Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.
Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:
http://www.cvce.eu/obj/comment_le_marche_commun_est_venu_a_notre_secours_dans_la_question_du_sucre_dans_the_guardian_4_juin_1975-fr-4ffcec90-5f63-4f47-80f7-a22ea97f1f18.html

Date de dernière mise à jour: 01/03/2017



Comment le Marché commun est venu à notre secours dans la question du sucre

Peart (Fred). - « Sugar - how the Market came to our rescue » [Comment le Marché commun est venu à notre secours dans la question du sucre]. *The Guardian*, Manchester, 4 juin 1975. - Traduit de l'anglais par *La Documentation Française*.

Monsieur,

On a affirmé (lettre de M^{me} Barbara Castle du 3 juin) que les difficultés que nous avons dû supporter pour notre approvisionnement en sucre l'année dernière et le prix relativement élevé que nous devons payer pour le sucre du Commonwealth cette année, sont la conséquence directe de notre participation à la C.E.E. Ce n'est pas exact et je voudrais rectifier les faits :

Le prix mondial du sucre a beaucoup monté en 1974 et a fini par atteindre un niveau dix fois supérieur au prix que nous avons payé au Commonwealth en 1973. Le prix que nous avons négocié directement dans le cadre de l'accord sucrier avec le Commonwealth pour la période 1972-1973 était de 61 livres la tonne ; et, au cours de 1974, les prix mondiaux du sucre de canne ont monté jusqu'à 630 livres la tonne, résultat du jeu de l'offre et de la demande sur le marché mondial.

L'augmentation en flèche des prix mondiaux a encouragé certains de nos fournisseurs du Commonwealth à transférer le sucre qu'ils s'étaient engagés à nous fournir en 1974 - alors que l'accord sucrier du Commonwealth qui, selon les premières conditions de notre adhésion, venait à échéance à la fin de l'année, était encore parfaitement valable - vers des marchés différents et plus lucratifs.

On aurait pu penser que les fournisseurs du Commonwealth auraient tenu à montrer qu'on pouvait compter sur eux dans les bonnes comme dans les mauvaises périodes, dans l'espoir d'obtenir de la C.E.E. des accords à long terme satisfaisants pour remplacer l'accord sucrier du Commonwealth. Mais ils avaient un urgent besoin d'argent et c'est pour préserver leurs propres intérêts économiques qu'ils ont dû changer la destination de leur sucre.

La plupart des fournisseurs de l'hémisphère sud, y compris l'Australie, ont fourni la totalité de leur contingent. Mais un déficit de quelque 300 000 tonnes en grande partie attribuable aux Antilles, a provoqué une pénurie dans les magasins. Cette pénurie fut encore aggravée vers la fin de l'année par un déficit de presque 400 000 tonnes de notre propre production de sucre de betteraves en raison de la récolte désastreuse de 1974.

L'Australie avait déjà fourni le contingent de 335 000 tonnes qu'elle nous avait promis pour 1974 ; mais on a suggéré que nous aurions pu nous y procurer un supplément de sucre. En fait, les Australiens avaient très peu de sucre supplémentaire disponible : au plus, un quart seulement du tonnage que nous avons pu obtenir de la Communauté ou grâce à la subvention de la Communauté. Ils ne pouvaient même pas garantir la fourniture de cette quantité, pourtant réduite ; et ils désiraient que nous nous engagions à payer un prix supérieur au prix de la Communauté pour les années à venir.

Dans ces circonstances très difficiles, la Communauté est venue à notre secours. D'abord, elle a décidé un prélèvement important sur le sucre exporté. Au lieu d'exporter leur sucre à un prix élevé vers le marché mondial, les négociants en sucre du Continent ont donc dû le vendre à notre pays à des prix beaucoup plus bas.

Ensuite, la Communauté nous a fourni, pour que nous achetions du sucre sur le marché mondial, une subvention de 42 millions de livres, pour permettre à nos importations de ne pas coûter plus cher que le prix interne à la Communauté.

Enfin, nous avons pu persuader la Communauté de négocier des arrangements à long terme avec les pays en voie de développement du Commonwealth, pour qu'ils continuent à nous approvisionner à des prix inférieurs aux prix mondiaux. Les conditions d'accès et de durée sont du même ordre que l'étaient celles de l'accord sucrier du Commonwealth. Le prix garanti par la Communauté sera négocié chaque année à

l'intérieur de la fourchette des prix de la Communauté.

Il est bon de rappeler que pendant les six années allant de l'introduction des prix communs à 1973, le prix *le plus bas* de la Communauté était bien supérieur au prix que nous payions dans le cadre de notre accord sucrier avec le Commonwealth.

Cependant, en dépit de cet accord - au moins aussi bon pour les pays en voie de développement que l'accord du Commonwealth - nous avons dû leur payer des prix relativement élevés pour les envois de 1975. La raison en est très simple. Nous avons dû négocier à une époque où les prix mondiaux étaient encore élevés, exactement comme nous aurions dû le faire dans le cadre de l'accord précédent. Nos fournisseurs du Commonwealth, c'est bien compréhensible, en ont profité pour obtenir de nous un prix relativement haut.

Aussi ne mettons pas la pénurie de sucre au passif de la Communauté. Blâmons l'instabilité des marchés mondiaux - et le climat britannique.

La vraie leçon de l'affaire du sucre est qu'il est, à l'heure actuelle, très dangereux de compter sur le marché mondial pour se nourrir à peu de frais, même là où il existe des accords à long terme. Si nous avions acheté tout le sucre que nous avons importé ces douze derniers mois aux prix mondiaux courants, nous aurions payé près de 450 millions de livres de plus pour nos importations que nous ne l'avons fait réellement et le prix d'un sac de sucre serait maintenant de 50 pence (environ 5 F).

Deux choses nous ont évité cette situation : le fait que l'approvisionnement venant du Commonwealth n'ait pas été interrompu et l'action très efficace entreprise par la Communauté.